Année académique 2022 - 2023 Domaine Éducation

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 49 Education musicale 2			
Code	PEPS2B49PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte **François XHROUET** (franc.xhrouet@helha.be) HELHa Gosselies **David PRINCE** (david.prince@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut **Fanny ROUCOU** (fanny.roucou@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs discipllinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable **de s'exprimer** à travers les différents contenus dans une situation pratique et **d'expérimenter et analyser** des pratiques liées à la discipline.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B49PSA Éducation musicale 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B49PSA	Éducation musicale	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine Éducation

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale			
Code	22_PEPS2B49PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Fanny ROUCOU** (fanny.roucou@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement a pour but de répondre aux besoins des futurs enseignants dans la construction d'activités musicales, notamment au regard du programme de l'école maternelle émis par le réseau de l'enseignement catholique fondamental.

La musique est envisagée dans un double aspect :

- D'un part, l'étudiant est amené à consolider sa propre pratique musicale, continuant le parcours initié en 1PM. Il développe son vécu de la discipline pour elle-même ; il en profite également pour l'exploiter en tant qu'outil, pour son futur professionnel.
- D'autre part, l'étudiant se plonge dans l'aspect technique, essentiel à la transmission juste et efficace de la discipline dont il aura la charge. Le développement méthodologique et des outils spécifiques sont placés dans un contexte théorique ; ils sont vécus, détaillés et finalement reproduits. A ce titre, l'étudiant découvre des concepts et définitions particuliers, poursuivant le travail mis en place en 1PM ; il les reconnaît, les comprend et les manipule dans les différentes mises en situation.

C'est au travers de ces deux optiques, « personnelle » et « technique » que s'inscrivent les diverses thématiques abordées ; elles seront par ailleurs autant que possible intégrées dans la pratique de terrain grâce aux différents stages.

Le format de cours ayant une portée essentiellement **pratique**, il sous-entend toute une série d'engagements, au sein des ateliers organisés :

- Un investissement au niveau de la pratique musicale elle-même, sans jugement face à sa propre production ou celle d'autrui,
- Une volonté de prendre part à une production musicale commune de qualité,
- Une participation durant les moments de mise en situation,
- Un intérêt et une collaboration durant les moments d'échanges d'opinions, de questionnements, d'observations, dans le contexte théorique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

5. ***Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement***
5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

7 ***Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté***
7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Au terme de l'unité d'enseignement, **l'étudiant(e) sera capable** :

- **d'expérimenter, d'analyser, de reproduire** des pratiques liées à la discipline
- **de s'exprimer et s'investir** à travers les différents contenus dans une situation pratique

(Ces deux points se nourrissent et interagissent l'un avec l'autre.)

- **d'appliquer** une activité intéressante liée à la discipline, sur base des exemples observés en cours ; **d'en faire par la suite une description détaillée**, avec un regard objectif et critique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Thèmes principaux :

- Pratique personnelle : expression vocale, expression rythmique, travail de posture et de ressenti corporel.
- Etude d'un répertoire à intégrer dans la vie de classe, à utiliser durant les stages.
- Développement du support-mémoire par le geste.
- La manipulation instrumentale en classes maternelles : contextualisation théorique, description de l'initiation/la pratique, étude/élaboration de différents formats de partitions.
- Découverte et exploitation de la musique instrumentale.

Ces différents points impliquent une mise en lien avec des chansons, des comptines, des musiques instrumentales, de jeux de doigts, des orchestrations, des albums jeunesses, et d'autres activités disciplinaires.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Au cours des séances, les formats varient, et ce, afin que les étudiants s'entraînent à délivrer une production musicale intéressante, qualitative et attractive (aussi bien du point de vue de l'enseignant que du point de vue de l'élève des classes maternelles). Nous alternons les structurations théoriques, les réalisations/l'utilisation du matériel, les mises en situation, les discussions méthodologiques, les partages d'expérience. Cet ensemble a vocation de nourrir le sens critique de l'étudiant.

Ce dernier est considéré comme un acteur essentiel du cours, puisqu'il prend activement part aux démarches mises en place. L'engagement et l'implication, comme décrit dans l'introduction, sont donc des ingrédients indispensables pour une expérience efficace.

Le principe de collaboration est également un incontournable, à travers les différents exercices et travaux de groupe à réaliser, pendant ou en dehors des heures en présentiel.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Lors des différentes séquences pratiques, des corrections et conseils sont délivrés pour tendre vers une amélioration régulière.
- L'étudiant est encouragé à s'investir dans la récolte et la préservation de son répertoire ; il peut recourir aux enregistrements audios ou vidéos. **Note importante** : ceux-ci étant uniquement réservés à l'exploitation personnelle et professionnelle, l'étudiant veillera à en faire un usage respectueux et raisonnable, tenant compte de l'interprète et de l'auteur du matériel musical présenté (pas de diffusion publique nuisant au principe de droit à l'image et/ou d'appropriation abusive de la part de l'étudiant nuisant au principe de droit d'auteur).
- Un accompagnement, individuel ou en groupe, est envisagé lors de la préparation des stages ou lors de la réalisation de travaux de groupe (dans ce dernier cas, cette aide peut être limitée par des consignes préétablies ou le caractère évaluatif du travail).

Sources et références

- Matthys A. (2021), Eveil Musical (maternelle), Paris, Ed. Retz
- Bolduc J., publications dans le cadre du projet « Laboratoire Mus-Alpha » (www.mus-alpha.com/publications.php)
- Vaillancourt G (2005), Musique, musicothéraphie et développement de l'enfant, Québec, Ed. Hôpital Sainte-Justine, Coll. Pour les parents.
- Sene S. (2018), Allez, on s'échauffe : guide technique et pratique, Paris, Riveneuve Ed.
- Ressources pédagogiques exploitées dans le cadre des activités des "Jeunesses Musicales"
- Répertoire de référence composé d'artistes jeunesses et de musiques instrumentales dites 'classiques'.

D'autres références sont utilisées au cours ou citées à titre d'information.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Partitions des différentes chansons étudiées.
- Dossier : « *Répertoire à intégrer dans la vie de classe* ».
- Syllabus 1 (ressource générale) : « *Présentation de notions musicales fondamentales* » (comprenant le répertoire de référence et une bibliographie).
- Syllabus 2 (spécifique) : « *Aborder l'orchestration dans les classes maternelles* » (comprenant une bibliographie).

Ces supports ne dispensent en aucun cas de **LA PRISE DE NOTES**. Ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours. La collecte du répertoire, par le biais d'enregistrement audio ou vidéo, sera à la seule charge de l'étudiant.

Des compléments peuvent être déposés sur la plateforme ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le travail journalier correspond à 100% des points d'évaluation. Un travail non remis et/ou non présenté en temps correspond à la note de zéro pour ce travail. Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectEd.

Les travaux évalués seront :

- Un premier travail de groupe au Q1, comprenant une présentation orale (30%)
- Un deuxième travail de groupe au Q2, comprenant une présentation orale (30%)
- Travail écrit individuel au Q2 (40%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30	Trv	70	Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant ne peut participer à la conception et à la présentation d'un travail de groupe (suite à un certificat médical de longue durée s'étendant sur le quadrimestre), il repassera le travail en question au Q3 ; les consignes seront adaptées en conséquence.

Si l'étudiant ne peut participer à la présentation orale d'un travail de groupe en cas de certificat médical, il devra être convenu d'une nouvelle date le plus rapidement possible afin que le travail de l'étudiant soit considéré comme complet.

En cas d’échec dans la moyenne globale, l’étudiant repassera en individuel le ou les travaux pour lesquels il a été en échec. Si l’échec porte sur un travail de groupe, les consignes seront adaptées en conséquence.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).